

NOS COMBATS À VENIR

Avec vous, et pour vous, nous allons rester mobilisé.e.s cette année ! Les propositions ci-dessous sont issues des idées que vous avez déposées sur notre plateforme collaborative. «**Vos propositions sont les nôtres**».

Le Statut des fonctionnaires : une garantie d'abord pour les citoyens !

Tous les projets du gouvernement qui visent à remettre en cause le statut dans son esprit et dans la lettre seront combattus par la CGT.

La CGT combattra la prime au mérite, les pratiques clientélistes et opaques pour les promotions et l'avancement et de manière générale s'engagera pour plus de justice et de transparence dans la carrière des agents.

Pour garantir et améliorer le statut de la fonction publique

L'accès à l'emploi public par l'organisation régulière de concours et la fin du système des reçus-collés ; trop de lauréat.e.s des concours n'ont pas d'affectation ou attendent longtemps avant d'obtenir un poste.

La réaffirmation du recrutement statutaire, seul garant de la neutralité du service public.

Le recours au recrutement des contractuel.le.s doit rester exceptionnel. Le CDI ne doit pas devenir la nouvelle règle de recrutement.

Pour le droit à la formation

Instaurer une réelle formation professionnalisante pour toutes les filières et porter le financement du CNFPT à 3 % de la masse salariale.

Pour l'égalité femme/homme

La mise en œuvre effective de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : à travail de valeur égale, salaire/traitement égal.

Pour la séparation du grade et de l'emploi

La carrière (ancienneté, compétences et expériences acquises) doit primer sur la fonction (encadrement).

Pour une évaluation des agents et des collectifs de travail juste et transparente

Les bons points, ça suffit ! La CGT a fait des propositions concrètes pour que l'évaluation porte aussi sur l'organisation du travail, et pour différencier l'avis hiérarchique de l'avis réel de l'évaluation.

Pour des promotions et des avancements justes et transparents

La CGT regrette le retour des « petits arrangements ». Là aussi, nous avons fait des propositions pour des critères objectifs et pondérés sous forme de grille à points appréciant la carrière de l'agent et son sens du service public.

Pour l'accès à la catégorie B pour les encadrants

Faciliter l'accès à la catégorie B, qui demeure la seule catégorie hiérarchique correspondant aux fonctions d'encadrement.

Reconnaitre statutairement le niveau d'expertise et de technicité des agents de catégorie B.

Pour reconnaître la pénibilité et les sujétions

Mettre en œuvre un véritable « droit à la déconnexion » pour mieux respecter l'articulation des temps professionnels et personnels et encadrer le télétravail dans cet objectif.



Elections professionnelles, 6 décembre 2018, prenez le pouvoir, osez le vote CGT !